

Rennes, le 14 novembre 2022

Patrick Jéhannin
24 rue Barthélémy Pocquet
35000 - Rennes
à
Madame la Présidente
du Conseil métropolitain
Hôtel de Rennes Métropole
4 avenue Henri Fréville
CS93111
35031 - Rennes Cedex

Objet : *communication d'un document administratif*

Madame la Présidente

Sur le site data.rennesmetropole.fr, on peut lire que : « *Les logos de Rennes Métropole, Ville de Rennes et Rennes Métropole en Accès Libre sont la propriété de ces collectivités. Ainsi, toute reproduction ou modification (totale ou partielle) de ces éléments graphiques sans autorisation préalable et écrite est interdite.* »

Par la présente et dans le cadre de la réglementation régissant la communication des documents administratifs, je viens solliciter copie - de préférence par courriel - de l'autorisation écrite qui a été accordée à l'organisateur d'une soirée programmée le 4 février 2023 aux Cadets de Bretagne pour utiliser le logo de Rennes Métropole sur les affiches annonçant l'évènement (exemple au verso).

Je vous en remercie bien vivement par avance et vous assure Madame la Présidente de ma très haute considération.



Patrick Jéhannin

